

Service instructeur
Mission Aménagement de la Montagne

N° CP-2010-10-5-5

Service consulté

**AFFECTATION D'UNE SUBVENTION DEPARTEMENTALE
EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION LIBRE**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de proposer l'affectation d'une subvention départementale d'un montant de 10 000 € en faveur de l'association LIBRE pour l'organisation d'activités de plein air destinées à un public handicapé et défavorisé.*

Depuis plusieurs années, l'association LIBRE propose à un public en situation de handicap des séjours alliant le côté sportif, culturel et de découverte de la vallée de Munster et de toute l'Alsace à travers des activités de nature telles que la randonnée pédestre, la raquette à neige, le ski fauteuil, la marche nordique, la course d'orientation, des raids VTT et fauteuils tout terrain, le vélo, le tir à l'arc, l'équitation, les chiens de traîneaux ou le vol à voile, grâce à des équipements adaptés.

Basée à ESCHBACH-AU-VAL, l'association LIBRE est labellisée Tourisme et Handicap.

Pour 2010, l'association souhaite développer un projet de construction d'un village nomade composé de différents modes d'habitations nomades représentant les cultures des grands peuples de voyageurs : Indiens d'Amérique, Mongols, Inuits ou Esquimaux...

Outre la construction des habitations, destinées à héberger les jeunes handicapés lors des séjours, ce projet a également pour objectif de rapprocher des jeunes en grande difficulté sociale avec un public en situation de handicap.

L'association sollicite une aide départementale pour ce projet dont le coût total est de 47 150 €, le solde étant financé avec une aide de la Région Alsace et des fonds propres.

Compte tenu de son intérêt, il est proposé de soutenir cette opération et d'accorder une subvention départementale exceptionnelle et non reconductible au titre du programme F246 « soutien au développement des sports de nature » sur lequel une autorisation de programme de 20 000 € a été votée au BP 2010 ainsi que des crédits de paiement du même montant.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € à l'association LIBRE basée à Eschbach-au-Val pour un projet de construction d'un village nomade et de l'imputer sur l'AP N° 1/2010, programme F246, chapitre 204, fonction 94, nature 2042,
- d'autoriser le versement de ce montant à l'association concernée.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER